

# Xavier Timbeau (OFCE) : « C'est un plan de relance sans relance »

 [lesechos.fr/economie-france/conjoncture/xavier-timbeau-ofce-cest-un-plan-de-relance-sans-relance-1249471](https://lesechos.fr/economie-france/conjoncture/xavier-timbeau-ofce-cest-un-plan-de-relance-sans-relance-1249471)

28 septembre 2020

## Interview

L'économiste Xavier Timbeau s'attend à ce que le chômage touche 11 à 12 % de la population active début 2022 malgré le plan de relance. « Plutôt que de baisser les impôts de production, il aurait mieux valu annuler les dettes des entreprises liées au Covid-19, comme les charges sociales », selon lui, car l'effet aurait été immédiat.

## Conjoncture



Xavier Timbeau, directeur principal à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). (Jerome CHATIN/EXPANSION-REA)

Par Guillaume de Calignon

Publié le 28 sept. 2020 à 7:39

La résurgence de l'épidémie et les nouvelles restrictions font-elles peser un risque sur la reprise ?

Le risque que les dommages économiques soient importants existe mais nous avons appris de la première phase de la pandémie au printemps dernier. Les mesures prises ont cette fois-ci été conçues pour minimiser l'impact économique. Si elles permettent de limiter la casse sur le plan épidémiologique, alors l'effet sur l'activité économique sera

relativement faible. En revanche, si ces mesures ne suffisent pas à enrayer la propagation de l'épidémie, il faudra aller un cran plus loin dans les restrictions. Il y aura alors un arbitrage très difficile à faire entre la santé et l'économie.

Le plan de relance, qui sera en partie intégré au projet de loi de Finances, est-il bien conçu ?

Il faut d'abord se féliciter de son existence. L'Union européenne a aidé ce plan de relance et a créé le contexte, par un discours mobilisateur, pour faire émerger ce plan. Mais il est frappant de voir les prévisions du gouvernement en matière de croissance et de chômage. Même avec le plan de relance, le PIB de la fin 2021 ou du début 2022 serait proche du niveau d'activité de la fin 2019. Avec cette crise et cette relance, la France va donc perdre deux années de croissance. Cela signifie que le PIB de fin 2021 ou début 2022 sera inférieur de 2 à 3 points au PIB tel qu'il aurait été sans pandémie. Implicitement, le gouvernement considère donc que le chômage touchera 11 % à 12 % de la population active début 2022. En clair, le chômage sera élevé comme jamais à la veille d'une élection présidentielle. Autant dire que c'est une situation catastrophique, sur le plan économique mais peut-être aussi démocratique.

Qu'est ce qui ne va pas dans le plan présenté par le gouvernement ?

Le gouvernement bénéficie, pour cette relance, d'un blanc-seing de l'Union européenne. Qu'en fait-il ? Il baisse les impôts de production, une mesure dont chacun sait que les répercussions ne se feront pas sentir avant cinq ans. C'est une mesure structurelle, pas conjoncturelle. Le Covid-19 ne la justifie pas. Or, la crise est là, maintenant. En 2021, l'économie sera exsangue. Baisser les impôts de production au moment où le chômage va culminer à 12 %, ce n'est pas faire le choix de l'efficacité d'une relance conjoncturelle. C'est avoir une confiance aveugle dans les politiques structurelles et de l'offre. On ne sait même pas si nous allons pouvoir dépenser 30 milliards d'euros du plan de relance l'an prochain. Alors que nous aurions besoin d'au moins 70 milliards de relance dès 2021. Ce plan, c'est une sorte de suicide.

Pour vous, le gouvernement ne soutient pas assez la demande ?

Non. Le gouvernement ne soutient pas assez l'économie dans le court terme, tout simplement. Pas seulement la demande. Plutôt que de baisser les impôts de production, il aurait mieux valu annuler les dettes des entreprises liées au Covid-19, comme les charges sociales par exemple. L'effet sur le tissu productif aurait été immédiat. Pour les ménages, beaucoup a été fait à travers le dispositif d'activité partielle. Certes, il y a des trous dans la raquette, pour les étudiants, les autoentrepreneurs ou les précaires, par exemple. Mais il faut des mesures qui ciblent très précisément ces populations touchées par la crise. Car les autres ont pu épargner pendant le confinement.

Mais il y a aussi un volet écologique dans le plan de relance qui sera inclus dans le budget de 2021...

C'est très bien mais là encore, ce ne sont pas des mesures qui produiront des effets rapidement. Les entreprises françaises ne sont pas prêtes à faire la rénovation thermique de bâtiments publics l'an prochain. C'est un pari très risqué sur le plan économique.

### Plan de relance : la transition écologique se taille la part du lion

L'Allemagne relance sa demande et la France, l'offre. Le choix français ne s'explique-t-il pas par les divergences au sein de la zone euro depuis quinze ans ?

Probablement. En France, on est convaincu qu'il faut faire une politique de l'offre et que son absence depuis le début des années 2000 est à l'origine de tous nos problèmes. Mais, dans le cas précis du Covid-19, après le choc du confinement, la bonne politique de l'offre, c'était d'aider les entreprises en grande difficulté, et bien au-delà des 3 milliards affectés au soutien aux fonds propres. On sent une sorte de résignation de l'exécutif vis-à-vis de la hausse du chômage. Il préfère viser l'amélioration du tissu productif français à l'horizon 2030 plutôt que de traiter le problème du chômage en 2021. C'est un plan de relance sans relance.

Guillaume de Calignon